



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/7/Add.16
3 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 116 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Dix-septième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a étudié le rapport du Secrétaire général soumis en application de la résolution 50/214 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1995, sur les questions relatives au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/C.5/50/57).
2. Dans sa résolution 50/214, l'Assemblée générale, tout en approuvant le budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997, a décidé que les montants correspondants aux chapitres 1 à 33 des dépenses qui étaient indiqués à la section III de la résolution représentaient un montant total provisoire de 2 712 265 200 dollars. Au paragraphe 2 de la section IV de la même résolution, l'Assemblée générale a également décidé que le montant prévu des économies qui seraient réalisées pendant l'exercice biennal serait de 103 991 200 dollars, et au paragraphe 3, elle a décidé en outre que le montant total des prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 1996-1997 s'élèverait à 2 608 274 000 dollars. Le calcul de ce chiffre à partir du montant indiqué dans le projet de budget-programme du Secrétaire général pour l'exercice 1996-1997 est donné au tableau qui figure à l'annexe I ci-après. Sur ce montant, 154 millions de dollars correspondent à des réductions uniformes, dont 50 millions de dollars correspondant à une réduction due au fait que le taux de vacance des postes des agents des services généraux est porté de 0,8 % à 6,4 %, et à un montant projeté, mais non ventilé, d'économies supplémentaires de 104 millions de dollars.
3. Selon le Secrétaire général, les réductions exigées par l'Assemblée générale s'ajoutent à 98 millions de dollars d'économies qu'il avait déjà proposées initialement. À cet égard, le Comité consultatif rappelle les observations détaillées qu'il avait faites à ce sujet aux paragraphes 24 à 27 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997¹. De même, le Secrétaire général avait demandé, dans son projet de budget-programme, la suppression de 201 postes et la création de 66 nouveaux

postes. Après étude du projet de budget-programme, l'Assemblée générale a approuvé une réduction nette de 100 postes.

4. À la section II de la même résolution, l'Assemblée générale réaffirme le processus budgétaire qu'elle a approuvé dans sa résolution 41/213 (par. 2); elle réaffirme qu'elle a la prérogative d'apporter des changements aux activités et programmes prescrits (par. 4); elle décide que, dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997, les économies ne seront pas réalisées au détriment de la pleine exécution des activités et programmes prescrits (par. 6).

5. Au paragraphe 7 de la section II de la résolution 50/214, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter pour examen et approbation, aussi rapidement que possible, au plus tard le 31 mars 1996, par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, un rapport contenant des propositions d'économies qui pourraient être réalisées.

6. Au paragraphe 8 de la section II de la résolution 50/214, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui soumettre aussi tôt que possible et au plus tard à sa cinquante et unième session, les propositions concernant les nouvelles mesures visant à accroître l'efficacité, à maîtriser les dépenses d'administration et à réaliser des économies au sein de l'Organisation en vue d'améliorer l'exécution des programmes et la mise en oeuvre des activités et programmes prescrits par l'Assemblée générale.

7. Au paragraphe 11 de la section II de la résolution 50/214, l'Assemblée générale priait aussi le Secrétaire général de lui présenter, au plus tard, à la fin de la cinquantième session, et en juin 1997, outre le rapport sur l'exécution du budget biennal, un rapport sur l'exécution des programmes, traitant de l'effet des mesures d'économies approuvées sur l'exécution des activités et programmes prescrits.

8. Comme on le voit à la lecture des paragraphes 4 et 5 ci-dessus, le Secrétaire général a été invité à faire dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 des propositions d'économies qu'examinerait l'Assemblée générale, tout en s'assurant que ces économies n'affecteraient pas l'exécution intégrale des activités et programmes prescrits. Ce rapport (A/C.5/50/57) est de nature générale, et il tente bien, dans le court laps de temps disponible, d'apporter une première réponse à la demande formulée par l'Assemblée générale au paragraphe 7 de sa résolution 50/214. Le Secrétaire général a informé le Comité qu'un rapport plus détaillé serait soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session. Le Comité consultatif espère que, dans ce nouveau rapport, le Secrétaire général suivra une méthode cohérente en gardant à l'esprit les autres rapports que l'Assemblée générale lui a demandés dans la résolution 50/214 (voir par. 6 et 7 ci-dessus). À cet égard, le Comité consultatif espère que les mesures d'efficacité seront chaque fois que possible uniformément appliquées dans l'ensemble du Secrétariat.

9. Le Secrétaire général a indiqué au Comité consultatif qu'il a dû évaluer plusieurs facteurs et variables qui n'avaient été ni envisagés ni énoncés dans la résolution 50/214.

10. Durant son examen du rapport du Secrétaire général, le Comité consultatif a demandé des informations au Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion et à d'autres représentants du Secrétaire général qui lui ont apporté des informations complémentaires, et a échangé des vues avec eux.

11. Le Comité consultatif constate que le Secrétariat n'a pas ménagé ses efforts pour préparer le rapport du Secrétaire général qui est à l'étude. Il ressort de l'information fournie au Comité consultatif que l'étendue et la profondeur de l'examen entrepris au sein du Secrétariat sont considérables. Le Comité consultatif a été informé que l'active participation et l'active coopération des directeurs de programme ont dans cette perspective été demandées et obtenues à très bref délai, et il ne peut que louer le Secrétariat de l'effort ainsi accompli.

12. Le Comité consultatif estime qu'étant donné qu'un travail important a été entrepris et qu'il a produit une quantité extraordinaire de documents d'information facilement disponibles, le rapport aurait dû incorporer une plus grande proportion de cette information, en particulier celle qui a trait au programme et aux aspects budgétaires. Le rapport comporte, chapitre par chapitre, un pointage général des réductions estimatives proposées des ressources, avec, indiquées en regard, les activités qui seraient touchées par ces réductions. Le Comité consultatif a demandé et obtenu des tableaux montrant, chapitre par chapitre, les réductions proposées, ainsi que le pourcentage de réduction dans chaque chapitre (voir annexes II et III ci-après).

13. Le Comité consultatif a demandé des informations sur les mesures d'économie qui avaient été appliquées avant la présentation du rapport du Secrétaire général, et les montants concernés. Cependant, cette information n'a pas été fournie. De plus, le Comité consultatif a été informé que plusieurs mesures mentionnées dans le rapport étaient déjà appliquées avant la décision de l'Assemblée générale. Le Comité a en outre été informé que les mesures prises l'ont été en vertu de pouvoirs que le règlement financier et le règlement du personnel confèrent au Secrétaire général. De l'avis du Comité consultatif, cette méthode n'est pas compatible avec le fait que l'Assemblée générale a demandé, pour examen et approbation, un rapport contenant des propositions d'économies qui pourraient être réalisées (par. 7 de la résolution A/50/214).

14. Le Comité consultatif rappelle l'observation qu'il avait faite dans son premier rapport² sur le projet de budget-programme pour l'exercice 1996-1997, selon laquelle si, aux yeux du Secrétaire général, certaines activités devaient être abandonnées ou modifiées, ou si l'ordre des priorités devait être revu pour que les économies escomptées soient réalisées, il appartiendrait à celui-ci de faire à l'Assemblée générale les propositions voulues dans le domaine programmatique.

15. En raison du caractère général du présent exposé, il n'est pas possible de déterminer avec précision quelles sont les activités qui seront affectées, car le rapport ne précise pas pleinement et expressément les projets, programmes, rapports, etc. qui seraient supprimés, rationalisés ou différés. Pour qu'une évaluation des propositions du Secrétaire général soit possible, il faudrait disposer d'une information quantitative qui pourrait alors être directement approchée des paragraphes explicatifs du rapport. Cette absence de

rapprochement direct ne permet pas à l'Assemblée générale de déterminer si les retards et ajournements dans l'exécution des programmes et la réduction de la qualité et de la rapidité de l'appui fourni aux organes intergouvernementaux sont compatibles avec les termes des paragraphes 4 et 6 de la section II de la résolution 50/214, qui indiquent que l'Assemblée a la prérogative d'apporter des changements aux activités et programmes prescrits, et que, dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997, les économies ne seront pas réalisées au détriment de la pleine exécution des activités et programmes prescrits. Cette situation n'est pas entièrement la faute du Secrétaire général étant donné qu'à l'exception d'un petit nombre d'organes intergouvernementaux (par exemple les commissions régionales), le Comité consultatif croit comprendre qu'en raison du manque de temps, les organes délibérants à qui était confiée la tâche d'établir le programme de travail de l'Organisation n'ont pas pu encore mener à bien l'examen de leur programme, qui doit précéder toute proposition précise du Secrétaire général.

16. Le Comité consultatif s'attend à ce que le prochain rapport sur cette question soit conforme à la présentation habituelle du budget et soit assez détaillé pour permettre à l'Assemblée de prendre les décisions conformes à sa résolution 50/214.

17. Le Comité consultatif note que le rapport du Secrétaire général prévoit des reports ou des réductions dans plusieurs domaines où des technologies doivent être introduites ou modernisées et les opérations automatisées, en vue de réaliser des économies budgétaires; dans certains secteurs, on envisage également de ralentir la mise en place et la modernisation de systèmes de télécommunications et d'information. Le Comité estime que si ces mesures entraînent des gains monétaires à court terme, elles risquent d'être moins rentables ultérieurement, voire négatives. À son avis, pour accroître véritablement l'efficacité à long terme, il est parfois nécessaire d'investir en temps opportun (voir par. 37 ci-dessous).

18. Ainsi, au paragraphe 69 de la section III de sa résolution 50/214, l'Assemblée générale, tout en réduisant de 12 millions de dollars les prévisions de dépenses au titre des travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et des gros travaux d'entretien, avait néanmoins décidé d'exécuter les projets dont le report serait nuisible à l'efficacité à long terme.

19. En examinant d'autres possibilités de réduction au chapitre 31, il convient également de garder à l'esprit que l'Assemblée générale a décidé, au paragraphe 72 de la section III de sa résolution 50/214, que les dépenses supplémentaires afférentes à l'Autorité internationale des fonds marins au-delà d'un plafond de 776 000 dollars seraient financées, à titre exceptionnel, à l'aide des crédits ouverts au chapitre 31 du projet de budget-programme.

20. Le Comité consultatif a demandé et obtenu des précisions sur le report d'un certain nombre de projets relevant du chapitre 31 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) du budget, pour lesquels le Secrétaire général donne une estimation préliminaire de 2 millions de dollars d'économies supplémentaires. Au vu de ces informations, le Comité pense qu'un report de cette ampleur, à l'heure actuelle, pourrait entraîner des contraintes financières beaucoup plus lourdes au cours des

exercices biennaux à venir, d'abord parce qu'il y aura des dépenses supplémentaires pour les réparations et les travaux d'entretien résultant de l'usage et de la détérioration normale des installations existantes et ensuite du fait de la hausse des coûts imputable à l'inflation.

21. Le Comité consultatif note, au sujet du chapitre 26 (Administration et gestion), que l'on propose d'examiner la possibilité de transférer les coûts administratifs du remboursement de l'impôt sur le revenu du budget ordinaire au Fonds de péréquation des impôts mais que les montants correspondants en dollars n'ont pas été indiqués dans le rapport; le Comité s'est enquis de ces chiffres et a été informé que les coûts afférents au Groupe de l'impôt sur le revenu s'élevaient au total à 780 300 dollars dans le budget ordinaire pour 1996-1997.

22. Les propositions se rapportant au chapitre 26 comprennent également de nombreuses mesures relatives à l'organisation des services de conférence; il est proposé, entre autres, d'accroître les effectifs du personnel temporaire local afin d'être moins tributaire de l'assistance temporaire non locale dont le coût est plus élevé et de recourir davantage à l'autorévision surveillée afin d'améliorer la productivité des services de traduction. Le Comité consultatif tient à faire observer que ces changements risquent d'avoir des répercussions fâcheuses sur l'utilisation des compétences techniques très variées que l'Organisation peut trouver auprès des États Membres et sur la qualité du travail effectué. De surcroît, en limitant le recours au personnel temporaire non local, on réduira les possibilités d'emploi temporaire à l'Organisation pour les nationaux de différents États Membres.

23. Le Comité consultatif note que, selon l'opinion exprimée par les représentants du Secrétaire général, l'ajournement ou le ralentissement de certaines activités de programme ne signifient pas qu'elles seront supprimées mais seulement reportées à des exercices biennaux ultérieurs. Le Comité croit savoir que, à moins que l'Assemblée générale ou tout autre organe intergouvernemental compétent n'en décide autrement, l'ajournement d'une activité implique en principe un report de l'activité en question à l'exercice biennal suivant.

24. S'agissant de la réduction des effectifs, il est indiqué dans le rapport :

"Le Secrétaire général avait proposé un taux de vacance de poste de 6 % pour les administrateurs et de 0,8 % pour les services généraux. L'Assemblée générale a fixé un taux de 6,4 % pour les uns, comme pour les autres. Ce taux est très supérieur au taux effectif concernant les services généraux et obligera à rendre vacants un nombre important de ces postes, occupés au début de 1996, pour éviter des dépenses non budgétisées pouvant atteindre 50 millions de dollars. Étant donné l'équilibre entre les dépenses de personnel et les dépenses autres dans la structure des coûts de l'Organisation, on ne peut opérer des réductions de l'ampleur prescrite par l'Assemblée sans procéder aussi à des réductions de personnel dans le cas des administrateurs."

25. Comme on le voit dans l'annexe III ci-dessous, dans la réduction proposée par le Secrétaire général, d'un montant total de 140 millions de dollars, les

dépenses de personnel représentent une économie de 71,5 millions de dollars, les contributions du personnel 19,3 millions de dollars et les dépenses autres que de personnel 49,2 millions de dollars.

26. Le Comité consultatif recommande au Secrétaire général de tenir compte de la nécessité d'un équilibre entre les différentes classes et les différents échelons lorsqu'il propose des vacances de poste. À cet égard, il note également dans le rapport du Secrétaire général que le taux de vacance proposé est d'environ 18 % pour le chapitre 29 du budget (Bureau des services de contrôle interne), c'est-à-dire plus que pour tout autre chapitre du budget. Le Comité a été informé que cela était dû au fait que la plupart des nouveaux postes avaient été approuvés par l'Assemblée générale lors de l'examen du projet de budget-programme pour 1996-1997, et que nombre d'entre eux n'étaient pas encore pourvus (voir par. 29 ci-après).

27. Comme indiqué au paragraphe 18 du rapport du Secrétaire général, on compte pouvoir augmenter le nombre de postes vacants :

a) En exploitant pleinement l'érosion naturelle des effectifs en 1996-1997;

b) En appliquant strictement l'âge de départ à la retraite;

c) En gelant le recrutement, sous réserve d'un nombre limité d'exceptions;

d) En mettant en oeuvre un programme de départ anticipé, sous réserve que les fonds nécessaires soient disponibles;

e) En instituant un programme de transferts latéraux du personnel;

f) En mettant fin à l'engagement de certains fonctionnaires.

28. Le Comité consultatif a également été informé que l'article 9.1 du Statut du personnel constituait la base juridique à laquelle on se référait pour la résiliation des engagements. Il a été informé en outre que les mesures décrites au paragraphe 27 ci-dessus n'entraîneraient pas de changements dans le Statut et le Règlement du personnel, excepté une modification mineure des dispositions du Règlement du personnel aux fins du calcul des pensions pour tenir compte de la situation des fonctionnaires qui auront droit à une indemnité de licenciement dans le cadre du programme de départ anticipé.

29. On trouvera ci-joint, dans l'annexe IV, un tableau qui a été communiqué au Comité consultatif et qui indique les postes vacants pour la catégorie des administrateurs et celle des services généraux au 31 mars 1996 ainsi que les vacances prévues au 31 décembre 1997. Comme le montre également cette annexe, sur un total de 10 021 postes (3 961 pour la catégorie des administrateurs et 6 060 pour la catégorie des services généraux) approuvés par l'Assemblée générale, 834 (331 pour la catégorie de administrateurs et 503 pour la catégorie des services généraux) devraient être vacants d'ici à la fin de l'exercice biennal. Le Comité consultatif note à ce propos que les postes occupés sont répartis entre des fonctionnaires engagés pour des périodes de courte durée ou

de durée déterminée et des fonctionnaires titulaires d'engagements permanents. Il tient à faire observer que, à la différence du taux de vacance applicable à la catégorie des services généraux, celui qui est envisagé pour les administrateurs résulte d'une initiative du Secrétariat visant à réaliser les économies supplémentaires exigées d'un montant de 104 millions de dollars et n'a pas été expressément imposé par l'Assemblée générale. De l'avis du Comité, le Secrétaire général aurait dû mieux justifier la nécessité d'augmenter le taux de vacance de poste applicable aux administrateurs par rapport à d'autres économies possibles dans les dépenses autres que de personnel, car cette mesure peut avoir des répercussions sur les programmes prescrits par les organes délibérants. De surcroît, la question du recrutement pour les nouveaux postes que l'Assemblée générale a établis lors de l'examen du projet de budget-programme reste à élucider (voir par. 3 plus haut).

30. Comme indiqué dans l'annexe V, au 21 décembre 1995, un effectif total de 482 personnes avait été mis à la disposition de l'Organisation des Nations Unies par les gouvernements et d'autres entités pour des durées variables. S'il est vrai que les compétences et les contributions apportées par ce personnel sont utiles, le Comité consultatif met néanmoins en garde contre le danger d'une perte des acquis institutionnels de l'Organisation pour certaines fonctions importantes spécifiques à ses programmes et activités. Il préconise également une représentation géographique plus large pour cette catégorie de personnel.

31. Comme le montre le tableau de l'annexe IV, des 834 vacances de poste prévues, 673 existaient déjà au 31 mars 1996 (440 postes d'administrateur et 233 postes d'agent des services généraux). Le Comité consultatif a donc le sentiment qu'on pourra obtenir le taux de vacance requis en exploitant l'érosion naturelle des effectifs, en appliquant strictement l'âge de départ à la retraite, en gelant le recrutement et en instituant un programme de transferts latéraux du personnel. Vu la situation financière actuelle de l'Organisation, il semble qu'un programme de départ anticipé n'aurait guère d'utilité pour ce qui est de réaliser des économies. Si le programme de cessations de services volontaires et involontaires vise plutôt à améliorer la qualité globale du personnel, le Comité consultatif estime qu'il n'est pas sous sa forme actuelle conçu en fonction de cet objectif.

32. De plus, on n'a pas indiqué clairement dans le rapport quelles seraient les incidences financières du programme de départ anticipé et des cessations de service involontaires. Le Comité consultatif a appris à cet égard qu'un montant de 25,5 millions de dollars avait été engagé durant l'exercice 1994-1995 à la rubrique des dépenses communes de personnel. Sur ce montant, 4,5 millions de dollars ont été versés en 1995, et le solde en 1996. Le Comité consultatif a demandé, mais n'a pas reçu, une analyse complète du programme de départ anticipé, avec le nombre de fonctionnaires ayant demandé à en bénéficier, et de ceux dont la demande avait été acceptée, ventilé selon le grade, l'ancienneté et le lieu d'affectation; le Comité prie de communiquer ces renseignements à l'Assemblée générale. Pour ce qui est de l'exercice 1996-1997, le Comité consultatif a été informé qu'on allouerait pour les indemnités à verser au titre du programme de départ anticipé de 1996 un montant initial maximum de 15 millions de dollars à la rubrique des dépenses communes de personnel.

33. Étant donné ce que le Comité consultatif a dit des postes vacants et du rôle du programme de départ anticipé en la matière (surtout en ce qui concerne le personnel de la catégorie des administrateurs), l'Assemblée générale souhaitera peut-être étudier si cette dépense est justifiée, et dans la négative, pourrait prier le Secrétaire général d'envisager au titre des dépenses communes de personnel des économies qui entreraient dans les 104 millions de dollars d'économies requises.

34. Le Comité consultatif croit comprendre qu'il n'y aura pas de fonds budgétaires prévus en 1996-1997 pour les 834 postes identifiés par le Secrétaire général à l'annexe IV. L'Assemblée générale aura donc à décider à partir des propositions du Secrétaire général, lorsqu'elle examinera les rapports dont il a été question ci-dessus, de l'avenir de ces postes vacants et des éventuelles activités à différer (voir plus loin, par. 40 et 41). Ce sont là des considérations qui retentiront sur l'établissement du plan général pour l'exercice biennal 1998-1999.

35. Le Comité consultatif prend note des observations formulées à propos des études d'efficacité dans le rapport du Secrétaire général. Les représentants de ce dernier ont informé le Comité consultatif que l'on comptait opérer des transferts de fonctionnaires entre les chapitres du budget de manière à atténuer les effets des réductions de coût dans certains domaines d'activité. Le Comité consultatif croit comprendre, à partir des assurances qui lui ont été données par les représentants du Secrétaire général, que les fonctionnaires qui n'ont pas été recrutés selon les procédures régulières ne pourront être candidats à un transfert. Le Comité consultatif note que le Secrétaire général dit au paragraphe 21 de son rapport espérer pouvoir atténuer, du moins en partie, l'effet de la réduction des services et des programmes.

36. Le Comité consultatif a demandé des renseignements sur le rôle et le mandat du Conseil de l'efficacité et du Groupe consultatif de la gestion et de la finance (voir annexe VI). Le Comité consultatif a demandé si l'appui et les autres services fournis au Conseil de l'efficacité entraînaient des incidences budgétaires, mais n'a pu s'assurer qu'il n'y avait pas d'incidences sur le budget ordinaire. Le Comité consultatif met à nouveau en garde contre la création d'un nouvel échelon bureaucratique chargé d'examiner et d'évaluer le fonctionnement de l'Organisation. Il lui a été assuré à ce propos qu'on ne comptait pas institutionnaliser le Conseil de l'efficacité. Le Comité consultatif demande d'informer l'Assemblée générale de toutes les contributions volontaires reçues en espèces et en nature pour ces études d'efficacité.

37. Le Comité consultatif est d'accord notamment avec les observations formulées par le Secrétaire général aux paragraphes 9 et 10 de son rapport sur l'objectif global des études d'efficacité. Néanmoins, il est d'avis que ces études devraient viser en premier lieu l'efficacité du fonctionnement à long terme de l'Organisation, plutôt que l'objectif immédiat de la réduction des coûts. Le Comité consultatif a reçu à cet égard des assurances des représentants du Secrétaire général, qui ont précisé que ces études d'efficacité n'avaient pas pour but premier de dégager des économies plus importantes que celles qu'avait prescrites l'Assemblée générale. Comme il a été dit plus haut au paragraphe 17, le Comité consultatif estime que pour réaliser des gains d'efficacité à long terme, il faudra consentir des investissements

technologiques qui permettront d'accroître la productivité dans la réalisation des programmes et la fourniture des services. Le Comité consultatif a noté à ce propos qu'il n'y avait pas de stratégie concertée à long terme visant à rendre le fonctionnement de l'Organisation plus efficace et plus économique grâce aux innovations technologiques. Il recommande d'élaborer d'urgence une telle stratégie, et de présenter dans le cadre du projet de budget-programme du Secrétaire général pour l'exercice biennal 1998-1999 un calendrier de réalisation concertée des diverses initiatives déjà lancées en ce sens.

38. En outre, le Comité consultatif rappelle ce qui lui avait été communiqué au moment où il examinait le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 : la première des trois phases du programme lancé par le Secrétaire général, amorcée lors de l'établissement du budget, consistait à déterminer des mesures économiques susceptibles d'entraîner des gains de productivité sans pour autant nuire à l'exécution des mandats. On avait réalisé des économies d'un montant de 35,5 millions de dollars en combinant des mesures telles que la rationalisation des structures administratives et la simplification des méthodes de travail. La deuxième phase consisterait à déterminer les domaines dans lesquels existent des cas de double emploi et de chevauchement d'activités, la troisième à examiner certaines activités et certains services de l'Organisation dont on risquait de ne tirer que peu de profit; les résultats seraient portés à l'attention de l'Assemblée générale, qui aurait alors à trancher. Le Comité consultatif avait noté à l'époque qu'il avait été difficile de cerner précisément comment et où on avait pu réaliser tous les gains d'efficacité. Le Comité consultatif rappelle à cet égard que lorsqu'il est rendu compte des mesures prises pour améliorer le fonctionnement de l'Organisation (ou en l'occurrence pour réaliser des économies), il convient de présenter des renseignements beaucoup plus détaillés, suffisamment clairs et précis pour démontrer que les mesures prises permettent effectivement une productivité améliorée et des gains durables.

Conclusion

39. Il ressort à l'évidence du rapport du Secrétaire général et du témoignage de ses représentants qu'il est impossible de procéder à des réductions de l'ampleur envisagée sans réduire des services ni entraîner des retards et des reports pour certains programmes (voir le résumé du document A/C.5/50/57). On ne pourra pas éviter non plus une certaine détérioration des services et de l'exactitude des prestations. Le Comité consultatif estime de ce fait que l'aspect le plus important à prendre en compte est la difficulté qu'il y a à appliquer intégralement la résolution 50/214 de l'Assemblée générale comme on l'avait envisagé.

40. De plus, il n'apparaît nullement évident au Comité que l'on puisse effectivement réaliser les 140 millions de dollars d'économies annoncées globalement dans le rapport du Secrétaire général. Le Comité consultatif fait valoir à ce propos que les économies potentielles ont été exprimées sous la forme de fourchettes, le montant de 140 millions de dollars représentant le point médian; les représentants du Secrétaire général l'ont qualifié de préliminaire. Si le but essentiel est de réaliser des réductions de coûts de l'ampleur exigée jusqu'à présent, il est indispensable, si l'on veut éviter une détérioration générale de la qualité de toutes les activités que mène

actuellement l'Organisation, de procéder à une révision des programmes permettant de faire exécuter les activités prioritaires. Le Comité consultatif estime que les organes intergouvernementaux compétents devraient réexaminer le programme de travail pour l'exercice biennal 1996-1997 afin de donner au Secrétaire général des directives claires, qu'il inclurait dans son prochain rapport.

41. Le Comité consultatif a fait valoir à cet égard depuis plusieurs années la nécessité d'une plus grande participation des organismes spécialisés au processus de planification et de programmation dans leur domaine de compétence (voir par exemple les paragraphes 71 et 72 du premier rapport du Comité consultatif sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997). Il faut, de l'avis du Comité consultatif, qu'un dialogue s'instaure de manière que le Secrétariat comme les organes délibérants compétents sachent ce qu'ils peuvent attendre les uns des autres dans les mois à venir, ce qui est indispensable si l'on veut que le débat à la cinquante et unième session (à l'occasion du prochain rapport du Secrétaire général sur la question) donne véritablement des résultats.

42. Comme on l'a rappelé plus haut, l'Assemblée générale a expressément réaffirmé dans sa résolution 50/214 le processus budgétaire qu'elle avait approuvé dans sa résolution 41/213 du 19 décembre 1986. Le Comité consultatif fait observer à cet égard que l'on prévoit que des dépenses additionnelles concernant la paix et la sécurité nécessiteront des montants importants (voir l'annexe VII). L'expérience a montré aussi que les dépenses additionnelles entraînées par les fluctuations des changes et l'inflation peuvent avoir des retentissements marqués sur le budget. Le Comité consultatif, qui a abordé ce sujet à plusieurs reprises au fil des années (voir le paragraphe 51 du premier rapport sur le projet de budget-programme pour 1996-1997), fait valoir la nécessité d'un examen technique attentif de ces aspects préalablement à toute décision modifiant la manière dont ils sont traités actuellement. Ils sont d'autant plus importants qu'ils auront des retentissements notables non seulement sur le budget en cours, mais aussi sur le plan général et le budget pour l'exercice biennal 1998-1999, ainsi que sur les budgets subséquents.

Notes

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément No 7 (A/50/7).

² Ibid., par. 19.

ANNEXE I

	Milliers de dollars
<hr/>	
Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997	
<hr/>	
Projet de budget	2 510 153,7
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir détails à la page suivante)	(18 511,1)
Réévaluation des coûts	266 754,7
<hr/>	
Département des opérations de maintien de la paix : suppression de postes inscrits au compte d'appui	(1 283,6)
Cour internationale de Justice : agrandissement des locaux	331,4
Afrique : création d'un poste P-5 et d'un poste d'agent des services généraux (autres classes)	246,3
Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques : création d'un poste P-5 (Population)	162,8
Département des services d'appui et de gestion pour le développement : maintien à Genève des postes qui devaient être transférés à New York	665,5
CNUCED : création d'un poste P-4	178,0
PNUE : maintien d'un poste P-5	296,9
Lutte contre la criminalité : création d'un poste P-3	132,3
Lutte contre la criminalité : reclassement d'un poste à D-2	20,1
Contrôle international des drogues : création d'un poste P-3	132,3
CEPALC : création d'un poste P-4 (Développement social, drogues)	140,9
Programme ordinaire de coopération technique	(5 517,6)
Département des affaires humanitaires : approbation des propositions du Secrétaire général	478,5
Services de conférence (Vienne)	522,2
Administration et gestion : suppression de postes inscrits au compte d'appui	(1 120,8)
Administration et gestion : maintien des postes de professeurs de langue et de coordonnateur des cours de langues	527,1
Construction	(12 000,0)
Autorité internationale des fonds marins	532,2
Taux de vacance de postes	(50 199,2)
Incidences sur le budget-programme : Processus de paix en Amérique centrale (A/C.5/50/36)	381,2
Incidences sur le budget-programme : Situation en Amérique centrale — El Salvador (A/C.5/50/14)	991,9
Incidences sur le budget-programme : Afghanistan (Bureau du Secrétaire général en Afghanistan et mission spéciale (A/C.5/50/42)	2 953,6
Incidences sur le budget-programme : Session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/C.5/50/43)	197,4
Incidences sur le budget-programme : Commission d'enquête internationale au Burundi (A/C.5/50/45)	1 259,8
Incidences sur le budget-programme : Situation au Burundi (A/C.5/50/48)	2 043,0
Incidences sur le budget-programme : Suite donnée à la Conférence de Beijing (A/C.5/50/44)	433,4
Montants estimatifs révisés : Conseil économique et social (A/C.5/50/31)	618,8
Montants estimatifs révisés : Droits de l'homme en Haïti (MICIVIH) (A/C.5/50/25)	2 321,1
Montants estimatifs révisés : Mission pour la vérification des droits de l'homme au Guatemala (A/C.5/50/26)	7 679,6
Montants estimatifs révisés : Commission d'enquête internationale au Rwanda (A/C.5/50/27)	742,8
<hr/>	
Total partiel	2 712 265,2
Réductions prévues	(103 991,2)
Crédits ouverts	2 608 274,0
<hr/>	

ANNEXE II
 Ventilation du montant révisé des crédits ouverts pour 1994-1995, des prévisions initiales pour 1996-1997 et de l'estimation préliminaire des réductions
 (En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des dépenses	Postes	Autres dépenses de personnel	Consultants et experts	Frais de voyage	Services contractuels	Frais généraux			Divers	Total
						Frais de fonctionnement	Fournitures et accessoires	Mobilier et matériel		
1. Politique, direction et coordination d'ensemble										
1994-1995	19 871,8	3 404,6	180,3	5 306,1	4 192,0	1 039,0	199,1	470,2	2 555,4	37 218,5
1996-1997	21 913,4	4 320,3	189,0	6 245,4	3 614,1	1 005,9	213,4	399,8	2 978,0	40 879,3
Estimation préliminaire de la réduction	(139,8)	(324,0)	(50,0)	(88,8)	(62,3)	(132,6)	(140,0)	(348,6)	(10,2)	(1 296,3)
2. Affaires politiques										
1994-1995	49 465,7	1 216,1	1 694,3	3 193,6	1 090,8	1 672,3	202,8	1 583,6	2 040,5	62 159,7
1996-1997	49 405,9	2 215,7	1 693,4	2 960,6	958,0	1 663,9	217,4	1 058,9	1 644,7	61 818,5
Estimation préliminaire de la réduction	(1 615,0)	(172,0)	(267,4)	(348,5)	(456,1)	(92,5)	(36,8)	(139,4)	(207,1)	(3 334,8)
3. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales										
1994-1995	77 502,2	14 821,6	475,7	12 912,2	323,0	15 078,4	2 390,6	8 389,2	329,0	132 221,9
1996-1997	62 735,7	18 769,4	376,0	5 115,4	114,9	11 521,0	2 429,7	4 261,4	—	105 323,5
Estimation préliminaire de la réduction	(3 058,0)	(872,8)	(167,8)	(211,5)	(20,0)	(735,1)	(107,8)	(943,7)	—	(6 116,7)
4. Affaires spatiales										
1994-1995	3 375,9	—	34,3	95,0	—	—	5,1	—	446,2	3 956,5
1996-1997	4 016,9	15,2	40,3	111,6	—	3,6	5,9	35,5	524,2	4 753,2
Estimation préliminaire de la réduction	(58,7)	—	(20,3)	(12,6)	—	—	—	(25,5)	(141,8)	(258,9)
5. Cour internationale de Justice										
1994-1995	10 786,4	945,5	86,8	113,5	5 161,5	1 741,9	266,8	213,6	—	19 316,0
1996-1997	8 715,1	8 416,4	50,4	112,6	962,7	2 368,2	332,7	622,5	—	21 580,6
Estimation préliminaire de la réduction	(141,2)	(24,1)	—	—	(476,4)	(154,1)	—	(155,0)	—	(950,8)
6. Activités juridiques										
1994-1995	23 112,6	1 148,7	528,0	2 533,3	2 390,9	782,4	85,8	509,2	341,6	31 432,5
1996-1997	24 611,7	694,4	716,9	2 798,3	1 650,2	275,3	47,0	879,9	358,2	32 031,9
Estimation préliminaire de la réduction	(894,1)	(36,0)	(100,0)	(60,0)	511,0)	—	—	(55,0)	(35,8)	(1 691,9)
7A. Département de la coordination des politiques et du développement durable										
1994-1995	35 226,3	3 946,7	2 045,6	3 950,6	739,5	1 084,4	171,8	268,1	656,5	48 089,5
1996-1997	36 298,2	693,2	1 698,8	3 852,7	392,0	891,1	114,2	348,5	656,5	44 945,2
Estimation préliminaire de la réduction	(1 021,3)	(200,3)	(208,7)	(400,0)	(207,5)	(144,0)	(14,9)	(50,7)	(131,3)	(2 378,7)

Chapitre des dépenses	Postes	Autres dépenses de personnel	Consultants et experts	Frais de voyage	Services contractuels	Frais généraux				Total
						Frais de fonctionnement	Fournitures et accessoires	Mobilier et matériel	Divers	
7B. Afrique : situation économique critique, redressement et développement	2 260,2	269,6	426,4	200,3	275,3	15,2	20,1	—	—	3 467,1
	3 014,2	319,7	450,9	213,1	309,5	16,0	21,1	—	—	4 344,5
	(92,4)	(40,4)	—	(10,0)	(42,0)	—	—	—	—	—
8. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	41 911,8	774,2	868,7	852,8	692,9	809,0	83,1	233,4	—	46 225,9
	45 460,4	301,1	853,6	637,5	653,7	923,8	65,5	580,3	—	49 475,9
	(2 418,0)	(30,1)	(85,4)	(63,8)	(65,4)	(92,4)	(6,6)	(29,5)	—	(2 791,2)
9. Département des services d'appui et de gestion pour le développement	23 579,1	305,0	502,8	856,2	22,5	531,6	32,7	131,5	—	25 961,4
	24 705,1	319,8	472,7	952,4	23,6	557,3	34,3	138,0	—	27 203,2
	(548,7)	—	—	—	—	—	—	—	—	(548,7)
10A. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	99 687,1	1 089,2	3 021,1	2 773,4	849,6	3 237,7	1 435,5	1 486,2	—	113 579,8
	109 726,1	1 243,4	3 446,5	2 689,9	886,2	3 720,5	1 757,5	675,0	—	124 145,1
	(6 645,4)	—	(300,7)	(63,4)	—	—	—	(91,9)	—	(7 101,4)
10B. Centre du commerce international	—	—	—	—	—	—	—	—	20 942,3	20 942,3
	—	—	—	—	—	—	—	—	21 642,0	21 642,0
	—	—	—	—	—	—	—	—	(400,0)	(400,0)
11. Programme des Nations Unies pour l'environnement	7 143,7	1 705,8	298,9	350,6	29,5	103,1	56,8	—	—	9 688,4
	7 197,5	1 529,4	280,6	313,9	38,3	179,7	52,8	3,0	—	9 595,2
	(504,1)	(30,1)	(20,0)	—	—	—	—	—	—	(554,2)
12. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	10 875,6	1 891,6	348,4	198,3	64,8	130,8	28,4	20,2	—	13 558,1
	10 552,6	1 718,2	363,1	223,5	80,1	163,5	29,5	5,0	—	13 135,5
	(633,1)	(26,4)	—	—	—	—	—	—	—	(659,5)
13. Lutte contre la criminalité	3 603,2	505,2	224,9	361,8	34,8	11,1	—	98,7	—	4 839,7
	4 471,1	218,7	218,3	304,0	40,8	—	—	54,1	—	5 307,0
	(127,6)	(45,1)	(70,0)	—	—	—	—	(34,0)	—	(276,7)

Chapitre des dépenses	Postes	Autres dépenses de personnel	Consultants et experts	Frais de voyage	Frais généraux					Total	
					Services contractuels	Fonctionnement	Fournitures et accessoires	Mobilier et matériel	Divers		
14. Contrôle international des drogues	1994-1995	11 836,6	239,1	813,0	1 130,6	421,7	24,0	179,2	49,7	—	14 693,9
	1996-1997	14 277,5	344,7	780,0	1 382,9	394,4	71,3	210,6	113,6	—	17 575,0
	Estimation préliminaire de la réduction	(552,8)	—	(178,0)	(210,0)	—	—	—	—	—	(940,8)
15. Commission économique pour l'Afrique	1994-1995	53 744,9	2 982,0	1 090,9	2 557,7	1 588,7	5 097,4	2 297,1	1 151,7	1 147,2	71 657,6
	1996-1997	68 179,7	3 243,1	1 131,7	2 759,6	1 766,0	6 256,2	2 472,7	1 520,5	1 147,2	88 476,7
	Estimation préliminaire de la réduction	(2 561,4)	(300,0)	(100,0)	(252,0)	(503,0)	(600,0)	(200,0)	—	—	(4 516,4)
16. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	1994-1995	51 668,6	914,2	625,6	1 149,7	556,3	4 402,8	719,5	1 241,7	—	61 278,4
	1996-1997	56 744,6	995,9	558,3	1 218,5	637,2	4 926,8	804,2	1 639,2	—	67 524,7
	Estimation préliminaire de la réduction	(3 657,1)	—	—	—	—	—	—	(93,0)	—	(3 750,1)
17. Commission économique pour l'Europe	1994-1995	45 204,8	158,2	389,1	613,3	345,7	209,9	90,4	367,9	—	47 379,3
	1996-1997	51 371,1	175,4	415,1	743,8	239,5	425,9	107,0	555,4	—	54 033,2
	Estimation préliminaire de la réduction	(3 176,0)	—	—	—	(4,9)	(5,1)	—	—	—	(3 186,0)
18. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	1994-1995	62 470,0	1 297,8	746,7	1 376,4	865,1	9 875,9	1 204,5	1 143,0	—	78 979,4
	1996-1997	72 935,6	1 576,6	819,5	1 726,0	1 072,0	9 536,7	1 401,7	1 363,8	—	90 431,9
	Estimation préliminaire de la réduction	(4 041,0)	(213,4)	(45,0)	(41,5)	—	(680,4)	(38,0)	(40,0)	—	(5 099,3)
19. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	1994-1995	28 846,8	175,9	756,1	522,9	452,0	3 119,5	548,2	790,8	—	35 213,1
	1996-1997	31 513,9	196,9	774,9	517,9	477,5	3 362,2	586,1	845,5	—	38 274,9
	Estimation préliminaire de la réduction	(2 105,6)	—	—	—	—	—	—	—	—	(2 105,6)
20. Programme ordinaire de coopération technique	1994-1995	—	—	—	—	—	—	—	—	44 814,7	44 814,7
	1996-1997	—	—	—	—	—	—	—	—	44 814,7	44 814,7
	Estimation préliminaire de la réduction	—	—	—	—	—	—	—	—	(7 438,8)	(7 438,8)
21. Droits de l'homme	1994-1995	28 754,9	4 814,1	181,0	7 529,9	560,9	1 516,0	95,5	235,3	20,6	43 708,2
	1996-1997	37 826,3	3 577,4	169,2	10 179,0	504,0	996,4	107,8	207,6	73,2	53 640,9
	Estimation préliminaire de la réduction	(1 200,5)	(197,9)	(32,0)	(1 060,5)	(139,0)	(84,7)	—	—	—	(2 714,6)

Chapitre des dépenses	Postes	Autres dépenses de personnel	Consultants et experts	Frais de voyage	Services contractuels	Frais généraux				Total
						de fonctionnement	Fournitures et accessoires	Mobilier et matériel	Divers	
22. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	1994-1995	47 752,9	819,8	—	—	—	—	—	—	48 572,7
	1996-1997	55 063,4	969,7	—	—	—	—	—	—	56 033,1
	Estimation préliminaire de la réduction	(2 570,2)	(898,9)	—	—	—	—	—	—	(3 469,1)
23. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	1994-1995	21 328,9	21,4	—	—	—	—	—	—	21 350,3
	1996-1997	22 713,8	22,4	—	—	—	—	—	—	22 736,2
	Estimation préliminaire de la réduction	(1 391,6)	—	—	—	—	—	—	—	(1 391,6)
24. Département des affaires humanitaires	1994-1995	14 086,8	553,0	352,1	1 138,8	453,5	83,6	458,2	1 239,4	19 034,7
	1996-1997	15 910,6	657,7	306,9	1 311,6	540,2	119,2	363,3	1 200,0	21 305,7
	Estimation préliminaire de la réduction	(774,8)	—	(54,2)	(50,0)	(62,2)	(23,5)	(29,3)	—	(1 096,6)
25. Information	1994-1995	96 727,2	2 468,9	—	1 745,6	13 663,3	9 242,1	3 797,8	513,7	131 442,6
	1996-1997	105 054,3	1 925,3	—	1 424,7	14 317,9	10 324,0	4 000,3	326,4	140 281,1
	Estimation préliminaire de la réduction	(5 466,8)	(33,1)	—	(204,8)	(1 271,2)	(343,5)	(174,5)	—	(7 605,5)
26. Administration et gestion	1994-1995	579 929,5	72 869,0	239,6	1 429,5	27 365,4	161 674,0	20 288,0	24 017,3	903 028,7
	1996-1997	655 812,8	80 915,5	511,9	1 563,9	32 637,5	163 031,4	18 368,4	13 346,2	981 080,5
	Estimation préliminaire de la réduction	(26 867,4)	(7 788,0)	(162,2)	(287,2)	(1 625,7)	(1 331,3)	(1 154,2)	(1 642,5)	(45 917,4)
26A. Bureau du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion	1994-1995	10 972,8	170,8	—	74,4	17,5	254,5	140,1	—	11 630,1
	1996-1997	11 984,1	373,0	—	273,8	18,3	156,5	96,5	—	12 902,2
	Estimation préliminaire de la réduction	(490,4)	—	—	(73,8)	(1,3)	(31,5)	(7,1)	—	(604,1)
26B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	1994-1995	17 768,5	516,4	40,1	134,0	373,8	608,8	22,4	—	19 656,1
	1996-1997	18 589,9	429,0	36,8	77,6	685,9	451,8	23,6	—	20 569,8
	Estimation préliminaire de la réduction	(808,3)	—	(6,5)	(41,1)	(342,5)	(5,0)	(3,1)	—	(1 206,5)
26C. Bureau de la gestion des ressources humaines	1994-1995	24 329,4	1 015,2	92,5	657,6	9 784,4	798,3	283,1	—	37 732,0
	1996-1997	26 881,2	1 081,9	97,0	634,9	11 366,7	412,6	312,9	—	41 241,2
	Estimation préliminaire de la réduction	(547,8)	—	(21,0)	(91,0)	(900,4)	—	(58,0)	—	(1 618,2)

Chapitre des dépenses	Frais généraux										Total	
	Postes	Autres dépenses de personnel	Consultants et experts	Frais de voyage	Services contractuels	Frais de fonctionnement	Fournitures et accessoires	Mobilier et matériel	Divers			
26D. Services d'appui (New York)												
1994-1995	75 835,7	7 585,2	—	278,8	10 070,7	114 790,5	4 878,6	4 389,6	—	217 829,1		
1996-1997	77 566,5	7 261,9	271,8	287,4	9 837,0	109 867,2	3 913,3	3 933,0	—	212 936,1		
Estimation préliminaire de la réduction	(4 356,9)	—	(50,0)	(5,6)	(72,0)	(438,7)	(100,0)	(2 110,6)	—	(7 133,8)		
26E. Services de conférence												
1994-1995	342 795,6	57 942,4	88,4	170,6	4 009,4	5 052,5	11 682,1	6 059,9	15 383,1	443 184,0		
1996-1997	399 229,1	64 687,2	83,7	166,7	6 491,9	5 038,1	10 442,4	6 183,9	2 967,2	495 290,2		
Estimation préliminaire de la réduction	(12 433,0)	(7 943,1)	(83,7)	(71,9)	0,2	(152,5)	923,3)	(2 650,0)	(715,3)	(24 972,6)		
26F. Administration (Genève)												
1994-1995	80 045,5	3 916,8	—	58,1	2 992,0	27 343,6	2 091,9	1 071,0	2 596,1	120 115,0		
1996-1997	87 310,2	4 879,1	—	61,5	4 105,7	32 375,5	2 182,1	1 247,5	3 077,2	135 238,8		
Estimation préliminaire de la réduction	(6 737,7)	316,8	—	(1,8)	(288,0)	(460,0)	(81,1)	(11,3)	—	(7 263,1)		
26G. Administration (Vienne)												
1994-1995	20 402,1	1 242,4	—	28,8	12,5	10 822,5	982,9	2 281,1	6 038,1	41 810,4		
1996-1997	27 086,5	1 561,3	—	30,5	14,7	11 724,7	1 082,2	2 188,4	7 301,8	50 990,1		
Estimation préliminaire de la réduction	(1 135,0)	(131,7)	—	—	(14,7)	(139,9)	(9,8)	(173,8)	(927,2)	(2 532,1)		
26H. Administration (Nairobi)												
1994-1995	7 692,2	567,5	18,6	27,2	105,1	2 003,3	347,0	311,1	—	11 072,0		
1996-1997	7 165,3	642,1	22,6	31,5	117,3	3 005,0	411,9	514,4	—	11 910,1		
Estimation préliminaire de la réduction	(358,3)	(30,0)	(1,0)	(2,0)	(7,0)	(103,7)	(40,0)	(45,0)	—	(587,0)		
27. Activités administratives financées en commun												
1994-1995	14 390,7	319,5	254,4	1 598,3	594,1	1 689,7	60,1	140,3	8 174,1	27 221,2		
1996-1997	15 812,4	849,5	301,4	1 724,1	31,7	1 745,1	81,0	147,1	8 501,2	29 193,5		
Estimation préliminaire de la réduction	(474,0)	—	—	—	—	—	—	—	(752,5)	(278,4)		
28. Dépenses spéciales												
1994-1995	—	30 964,1	5,7	96,5	7,3	1 700,5	—	21,0	—	32 795,1		
1996-1997	—	39 350,1	—	—	—	1 358,4	—	—	993,2	41 701,7		
Estimation préliminaire de la réduction	—	(12,9)	—	—	—	—	—	—	(31,8)	(44,7)		
29. Bureau des services de contrôle interne												
1994-1995	11 080,4	64,3	72,1	357,6	89,8	151,5	22,2	189,8	—	12 027,7		
1996-1997	14 300,8	118,5	211,0	597,8	31,4	156,1	80,2	402,3	—	15 898,1		
Estimation préliminaire de la réduction	(122,5)	—	(25,0)	(47,5)	—	—	—	(50,0)	—	—		
30. Innovations technologiques												
1994-1995	—	436,7	—	—	4 397,6	1 743,2	—	3 860,7	14 960,1	25 396,3		
1996-1997	—	3 575,3	—	—	2 598,0	3 703,0	—	155,7	11 967,6	21 999,6		
Estimation préliminaire de la réduction	—	—	—	—	—	(77,2)	—	—	(626,6)	(703,8)		

Chapitre des dépenses	Postes	Autres dépenses de personnel	Consultants et experts	Frais de voyage	Services contractuels	Frais généraux			Divers	Total
						Frais de fonctionnement	Fournitures et accessoires	Mobilier et matériel		
31. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	1994-1995	—	—	—	—	—	—	—	58 447,1	58 447,1
	1996-1997	—	—	—	—	—	—	—	31 585,4	31 585,4
	Estimation préliminaire de la réduction	—	—	—	—	—	—	—	(2 000,0)	(2 000,0)
32. Contributions du personnel	1994-1995	—	—	—	—	—	—	—	357 798,1	357 798,1
	1996-1997	—	—	—	—	—	—	—	378 337,2	378 337,2
	Estimation préliminaire de la réduction	—	—	—	—	—	—	—	(19 323,3)	(19 323,3)
33. Autorité internationale des fonds marins	1994-1995	—	—	—	—	—	—	—	776,0	776,0
	1996-1997	—	—	—	—	—	—	—	1 308,2	1 308,2
	Estimation préliminaire de la réduction	—	—	—	—	—	—	—	(65,0)	(65,0)
Total										
1994-1995	1 507 101,0	120 245,4	16 262,5	54 944,5	67 229,4	227 352,7	34 364,7	41 554,4	539 219,8	2 608 274,4
1996-1997	1 630 340,7	179 268,9	16 830,4	51 680,7	64 971,4	230 079,5	33 660,2	34 177,0	521 404,1	2 762 412,9
Estimation préliminaire de la réduction	(71 481,2)	(112 455)	(1 886,7)	(3 412,2)	(5 446,7)	(4 575,5)	(1 896,3)	(7 256,1)	(32 806,7)	(140 006,8)

ANNEXE III

Estimation préliminaire des réductions

(En millions de dollars des États-Unis)

Chapitres	Prévisions initiales	Estimation préliminaire de la réduction	Pourcentage
	a	b	b/a
Ensemble des chapitres du budget			
Postes	1 630,3	71,5	4
Autres dépenses	753,7	49,2	7
Contributions du personnel	378,3	19,3	5
Total	2 762,4	140,0	5
Chapitre 1			
Postes	21,9	0,1	1
Autres dépenses	19,0	1,2	6
Total	40,9	1,3	3
Chapitre 2			
Postes	49,4	1,6	3
Autres dépenses	12,4	1,7	14
Total	61,8	3,3	5
Chapitre 3			
Postes	62,7	3,1	5
Autres dépenses	42,6	3,1	7
Total	105,3	6,1	6
Chapitre 4			
Postes	4,0	0,1	1
Autres dépenses	0,7	0,2	27
Total	4,8	0,3	5
Chapitre 5			
Postes	8,7	0,1	2
Autres dépenses	12,9	0,8	6
Total	21,6	1,0	4
Chapitre 6			
Postes	24,6	0,9	4
Autres dépenses	7,4	0,8	11
Total	32,0	1,7	5
Chapitre 7A			
Postes	36,3	1,0	3
Autres dépenses	8,6	1,4	16
Total	44,9	2,4	5

Chapitres	Prévisions initiales	Estimation préliminaire de la réduction	Pourcentage
	a	b	b/a
Chapitre 7B			
Postes	3,0	(0,1)	-3
Autres dépenses	1,3	0,1	7
Total	4,3	—	0
Chapitre 8			
Postes	45,5	2,4	5
Autres dépenses	4,0	0,4	9
Total	49,5	2,8	6
Chapitre 9			
Postes	24,7	0,5	2
Autres dépenses	2,5	—	—
Total	27,2	0,5	2
Chapitre 10A			
Postes	109,7	6,6	6
Autres dépenses	14,4	0,5	3
Total	124,1	7,1	6
Chapitre 10B			
Postes	—	—	—
Autres dépenses	21,6	0,4	2
Total	21,6	0,4	2
Chapitre 11			
Postes	7,2	0,5	7
Autres dépenses	2,4	0,1	2
Total	9,6	0,6	6
Chapitre 12			
Postes	10,6	0,6	6
Autres dépenses	2,6	—	1
Total	13,1	0,7	5
Chapitre 13			
Postes	4,5	0,1	3
Autres dépenses	0,8	0,1	18
Total	5,3	0,3	5
Chapitre 14			
Postes	14,3	0,6	4
Autres dépenses	3,3	0,4	12
Total	17,6	0,9	5

Chapitres	Prévisions initiales	Estimation préliminaire de la réduction	Pourcentage
	a	b	b/a
Chapitre 15			
Postes	68,2	2,6	4
Autres dépenses	20,3	2,0	10
Total	88,5	4,5	5
Chapitre 16			
Postes	56,7	3,7	6
Autres dépenses	10,8	0,1	1
Total	67,5	3,8	6
Chapitre 17			
Postes	51,4	3,2	6
Autres dépenses	2,7	—	—
Total	54,0	3,2	6
Chapitre 18			
Postes	72,9	4,0	6
Autres dépenses	17,5	1,1	6
Total	90,4	5,1	6
Chapitre 19			
Postes	31,5	2,1	7
Autres dépenses	6,8	0,0	—
Total	38,3	2,1	6
Chapitre 20			
Postes	—	—	—
Autres dépenses	44,8	7,4	17
Total	44,8	7,4	17
Chapitre 21			
Postes	37,8	1,2	3
Autres dépenses	15,8	1,5	10
Total	53,6	2,7	5
Chapitre 22			
Postes	55,1	2,6	5
Autres dépenses	1,0	0,9	93
Total	56,0	3,5	6
Chapitre 23			
Postes	22,7	1,4	6
Autres dépenses	—	—	—
Total	22,7	1,4	6

Chapitres	Prévisions initiales	Estimation préliminaire de la réduction	Pourcentage
	a	b	b/a
Chapitre 24			
Postes	15,9	0,8	5
Autres dépenses	5,4	0,3	6
Total	21,3	1,1	5
Chapitre 25			
Postes	105,1	5,5	5
Autres dépenses	35,2	2,1	6
Total	140,3	7,6	5
Chapitre 26A			
Postes	12,0	0,5	4
Autres dépenses	0,9	0,1	12
Total	12,9	0,6	5
Chapitre 26B			
Postes	18,6	0,8	4
Autres dépenses	2,0	0,4	20
Total	20,6	1,2	6
Chapitre 26C			
Postes	26,9	0,5	2
Autres dépenses	14,4	1,1	7
Total	41,2	1,6	4
Chapitre 26D			
Postes	77,6	4,4	6
Autres dépenses	135,4	2,8	2
Total	212,9	7,1	3
Chapitre 26E			
Postes	399,2	12,4	3
Autres dépenses	96,1	12,5	13
Total	495,3	25,0	5
Chapitre 26F			
Postes	87,3	6,7	8
Autres dépenses	47,9	0,5	1
Total	135,2	7,3	5
Chapitre 26G			
Postes	27,1	1,1	4
Autres dépenses	23,9	1,4	6
Total	51,0	2,5	5

Chapitres	Prévisions initiales	Estimation préliminaire de la réduction	Pourcentage
	a	b	b/a
Chapitre 26H			
Postes	7,2	0,4	5
Autres dépenses	4,7	0,2	5
Total	11,9	0,6	5
Chapitre 27			
Postes	15,8	(0,5)	-3
Autres dépenses	13,4	0,8	6
Total	29,2	0,3	1
Chapitre 28			
Postes	—	—	—
Autres dépenses	41,7	—	—
Total	41,7	—	—
Chapitre 29			
Postes	14,3	(0,1)	-1
Autres dépenses	1,6	0,1	8
Total	15,9	—	-0
Chapitre 30			
Postes	—	—	—
Autres dépenses	22,0	0,7	3
Total	22,0	0,7	3
Chapitre 31			
Postes	—	—	—
Autres dépenses	31,6	2,0	6
Total	31,6	2,0	6
Chapitre 32			
Contributions du personnel	378,3	19,3	5
Chapitre 33			
Postes	—	—	—
Autres dépenses	1,3	0,1	5
Total	1,3	0,1	5

ANNEXE IV

État récapitulatif des postes autorisés et vacants

Postes vacants au 31 mars 1996 et prévisions au 31 décembre 1997

(La ventilation par classe des postes qui seront vacants au 31 décembre 1997 est donnée à titre indicatif aux fins de la planification)

Chapitres	Total général	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total adm.	Services généraux					Adm. nat.	Total autres	
											1re classe	Autres classes	Service de sécurité	Corps de métiers	Agents locaux			Service mobile
Tous chapitres	10 021	25	15	83	270	721	1 185	1 150	512	3 961	297	3 365	179	223	1 779	167	50	6 060
Postes autorisés au 31 mars 1996	673	0	2	8	35	75	115	125	80	440	17	126	4	7	71	8	—	233
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	834	—	1	7	23	68	65	96	71	331	25	279	14	30	137	15	3	503
Chapitre 1																		
Postes autorisés	122	2	2	3	8	14	10	6	4	49	10	62	1	—	—	—	—	73
Postes vacants au 31 mars 1996	9	—	—	—	—	—	1	—	2	3	—	5	1	—	—	—	—	6
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	8	—	—	—	—	3	1	—	—	4	—	3	1	—	—	—	—	4
Chapitre 2																		
Postes autorisés	281	1	2	10	18	41	41	29	13	155	12	114	—	—	—	—	—	126
Postes vacants au 31 mars 1996	16	—	—	2	3	4	1	1	—	11	—	5	—	—	—	—	—	5
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	24	—	—	2	5	5	1	—	—	13	1	10	—	—	—	—	—	11
Chapitre 3																		
Postes autorisés	432	3	3	6	8	14	9	4	8	55	1	26	2	—	197	151	—	377
Postes vacants au 31 mars 1996	23	—	1	—	2	3	4	3	2	15	—	8	—	—	—	—	—	8
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	22	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	12	9	—	21
Chapitre 4																		
Postes autorisés	19	—	—	1	1	2	4	4	1	13	—	6	—	—	—	—	—	6
Postes vacants au 31 mars 1996	1	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	2	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	1	—	—	—	—	—	1

Chapitres	Total général	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Services généraux			Total autres	
										Total adm.	1re classe	Autres classes		
Chapitre 5														
Postes autorisés	57	—	1	1	1	3	6	7	3	22	6	29	—	35
Postes vacants au 31 mars 1996	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	3	—	—	—	—	1	—	—	1	2	—	1	—	1
Chapitre 6														
Postes autorisés	145	1	—	3	9	19	16	19	13	80	7	58	—	65
Postes vacants au 31 mars 1996	16	—	—	—	3	1	3	4	2	13	—	3	—	3
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	11	—	—	—	2	1	—	3	—	6	—	5	—	5
Chapitre 7A														
Postes autorisés	211	1	—	5	14	28	34	19	16	117	8	86	—	94
Postes vacants au 31 mars 1996	24	—	—	—	3	5	4	2	5	20	—	4	—	4
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	17	—	—	—	2	—	3	1	2	8	—	9	—	9
Chapitre 7B														
Postes autorisés	18	—	—	1	1	4	1	4	—	11	1	6	—	7
Postes vacants au 31 mars 1996	1	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Chapitre 8														
Postes autorisés	280	1	—	4	13	29	41	36	26	150	29	101	—	130
Postes vacants au 31 mars 1996	21	—	—	2	2	5	2	3	5	19	1	1	—	2
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	31	—	—	—	—	10	2	5	2	19	6	6	—	12
Chapitre 9														
Postes autorisés	158	1	—	2	7	14	19	14	4	61	6	91	—	97
Postes vacants au 31 mars 1996	9	—	—	—	2	1	—	2	1	6	1	2	—	3
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	9	—	—	—	—	1	1	—	—	2	1	6	—	7

Chapitres	Total général	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Services généraux			Total autres			
										Total adm.	1re classe	Autres classes				
Chapitre 10																
Postes autorisés	448	1	—	8	25	55	59	74	37	259	12	173	—	4	—	189
Postes vacants au 31 mars 1996	27	—	—	2	3	1	3	6	6	21	1	5	—	—	—	6
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	58	—	—	3	9	6	6	6	9	39	4	15	—	—	—	19
Chapitre 11																
Postes autorisés	43	1	—	3	1	7	8	2	1	23	1	5	—	14	—	20
Postes vacants au 31 mars 1996	6	—	—	—	—	1	3	1	—	5	—	—	—	1	—	1
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	3	—	—	—	—	1	1	—	—	2	—	—	—	1	—	1
Chapitre 12																
Postes autorisés	73	1	—	1	3	6	14	14	5	44	—	2	—	27	—	29
Postes vacants au 31 mars 1996	5	—	—	—	—	—	—	1	1	2	—	—	—	3	—	3
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	12	—	—	—	—	—	—	6	1	7	—	—	—	5	—	5
Chapitre 13																
Postes autorisés	22	—	—	1	—	2	6	6	1	16	1	5	—	—	—	6
Postes vacants au 31 mars 1996	2	—	—	—	—	—	—	2	—	2	—	—	—	—	—	—
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	2	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	1	—	—	—	1
Chapitre 14																
Postes autorisés	73	1	—	1	2	6	13	13	9	45	3	25	—	—	—	28
Postes vacants au 31 mars 1996	11	—	—	—	—	2	2	3	1	8	—	3	—	—	—	3
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	5	—	—	—	—	1	1	2	—	4	—	1	—	—	—	1
Chapitre 15																
Postes autorisés	614	1	—	1	18	42	59	78	30	229	—	3	—	379	3	385
Postes vacants au 31 mars 1996	52	—	—	—	7	3	5	9	6	30	—	—	—	22	—	22
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	54	—	—	—	1	3	2	6	5	17	—	—	—	37	—	37

Chapitres	Total général	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Services généraux			Total autres			
										Total adm.	1re classe	Autres classes				
Chapitre 16																
Postes autorisés	515	1	0	1	12	27	59	56	31	187	—	—	325	3	—	328
Postes vacants au 31 mars 1996	51	—	—	—	—	5	8	7	7	27	—	—	21	3	—	24
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	49	—	—	1	1	7	2	7	2	20	—	—	27	2	—	29
Chapitre 17																
Postes autorisés	211	1	—	1	9	21	30	34	22	118	7	86	—	—	—	93
Postes vacants au 31 mars 1996	18	—	—	—	—	3	4	4	2	13	—	5	—	—	—	5
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	19	—	—	—	1	2	2	1	7	13	1	5	—	—	—	6
Chapitre 18																
Postes autorisés	532	1	—	1	13	30	57	48	34	184	—	—	345	3	—	348
Postes vacants au 31 mars 1996	46	—	—	—	1	8	10	5	6	30	—	—	16	—	—	16
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	48	—	—	—	—	3	5	2	8	18	—	—	30	—	—	30
Chapitre 19																
Postes autorisés	293	1	—	1	8	19	33	27	16	105	—	—	185	3	—	188
Postes vacants au 31 mars 1996	36	—	—	—	3	3	6	9	4	25	—	—	8	3	—	11
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	21	—	—	—	—	—	1	1	5	7	—	—	11	3	—	14
Chapitre 21																
Postes autorisés	159	1	1	—	6	13	29	35	15	100	1	58	—	—	—	59
Postes vacants au 31 mars 1996	13	—	—	—	—	—	2	1	6	9	—	4	—	—	—	4
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	15	—	—	—	—	—	2	2	7	11	—	4	—	—	—	4
Chapitre 22																
Postes autorisés	244	1	1	2	10	19	14	27	15	89	4	151	—	—	—	155
Postes vacants au 31 mars 1996	10	—	—	—	—	1	3	3	—	7	—	3	—	—	—	3
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	20	—	—	—	—	2	3	2	—	7	—	13	—	—	—	13

Chapitres	Total général	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Services généraux			Total adm.	1re classe	Autres classes	Service de sécurité	Corps de métiers	Agents locaux	Service mobile	Adm. nat.	Total autres	
Chapitre 23																						
Postes autorisés	92	1	1	1	10	16	36	15	2	82	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10
Postes vacants au 31 mars 1996	7	—	1	—	—	—	3	2	—	6	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	7	—	1	—	—	—	3	2	—	6	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Chapitre 24																						
Postes autorisés	75	1	—	4	5	10	10	9	6	45	3	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30
Postes vacants au 31 mars 1996	15	—	—	—	2	2	2	6	—	12	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	6	—	—	—	—	2	—	1	1	4	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Chapitre 25																						
Postes autorisés	822	—	1	4	20	46	73	86	60	290	10	258	—	—	—	—	—	—	—	—	—	532
Postes vacants au 31 mars 1996	26	—	—	—	1	7	7	4	2	21	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	68	—	—	—	1	6	8	7	4	26	—	25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42
Chapitre 26A																						
Postes autorisés	79	1	—	1	4	8	8	3	3	28	6	45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51
Postes vacants au 31 mars 1996	2	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	7	—	—	—	—	1	2	—	—	3	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4
Chapitre 26B																						
Postes autorisés	127	—	1	2	4	6	14	16	9	52	8	67	—	—	—	—	—	—	—	—	—	75
Postes vacants au 31 mars 1996	4	—	—	—	—	—	—	2	—	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	11	—	—	—	—	—	2	2	1	5	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6
Chapitre 26C																						
Postes autorisés	182	—	1	3	5	15	19	21	11	75	14	93	—	—	—	—	—	—	—	—	—	107
Postes vacants au 31 mars 1996	10	—	—	1	1	1	3	—	2	8	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	15	—	—	—	1	1	2	1	—	5	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10

Chapitres	Total général	Services généraux										Total autres						
		SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total adm.	1re classe		Autres classes	Service de sécurité	Corps de métiers	Agents locaux	Service mobile	Adm. nat.
Chapitre 26D																		
Postes autorisés	642	—	1	2	6	14	18	19	16	76	17	250	176	123	—	—	—	566
Postes vacants au 31 mars 1996	19	—	—	—	—	1	1	1	—	3	1	6	3	6	—	—	—	16
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	61	—	—	—	—	—	3	2	2	7	3	15	13	23	—	—	—	54
Chapitre 26E																		
Postes autorisés	2 178	—	—	4	17	156	399	380	66	1—22	91	965	—	100	—	—	—	1 156
Postes vacants au 31 mars 1996	136	—	—	—	—	9	31	34	15	89	8	38	—	1	—	—	—	47
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	154	—	—	1	—	12	7	34	8	62	9	76	—	7	—	—	—	92
Chapitre 26F																		
Postes autorisés	429	—	—	1	3	10	10	14	19	57	20	351	—	—	—	1	—	372
Postes vacants au 31 mars 1996	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11	—	—	—	1	—	12
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	50	—	—	—	—	—	2	2	4	8	—	42	—	—	—	—	—	42
Chapitre 26G																		
Postes autorisés	190	—	—	1	1	4	5	7	1	19	5	166	—	—	—	—	—	171
Postes vacants au 31 mars 1996	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	—	—	—	8
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	16	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	15	—	—	—	—	—	15
Chapitre 26H																		
Postes autorisés	110	—	—	—	1	3	5	6	3	18	—	—	—	—	89	3	—	92
Postes vacants au 31 mars 1996	2	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—	1
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	2	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—	1
Chapitre 27 — CFPI																		
Postes autorisés	46	—	—	1	3	3	8	3	3	21	2	23	—	—	—	—	—	25
Postes vacants au 31 mars 1996	4	—	—	—	1	2	—	—	1	4	—	—	—	—	—	—	—	—
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Chapitres	Total général	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total adm.	Services généraux			Service de sécurité	Corps de métiers	Agents locaux	Service mobile	Adm. nat.	Total autres	
											1re classe	Autres classes								
Chapitre 27 — CCI																				
Postes autorisés	18	—	—	1	—	3	1	2	1	8	2	8	—	—	—	—	—	—	—	10
Postes vacants au 31 mars 1996	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chapitre 29																				
Postes autorisés	81	1	—	1	4	12	17	13	8	56	10	15	—	—	—	—	—	—	—	25
Postes vacants au 31 mars 1996	30	—	—	—	1	5	7	8	4	25	3	2	—	—	—	—	—	—	—	5
Postes vacants (prévus) au 31 décembre 1997	3	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2

ANNEXE V

Personnel détaché auprès de l'Organisation des Nations Unies par
des gouvernements et d'autres entités

(par département et par type de détachement)

État au 21 décembre 1995

Département	Détachement à titre gracieux par un gouvernement	Détachement à titre gracieux par une ONG	Contrat de louage de services/1 dollar	Concours obtenus sans frais pour l'Organisation	Nombre total	Pourcentage du total
Département des services d'appui et de gestion pour le développement			1		1	0,2
Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques			5		5	1,0
Département des affaires humanitaires			1		1	0,2
Département des affaires humanitaires/ Bureau de Genève	9		63		72	14,9
Département des affaires politiques			4		4	0,8
Département de la coordination des politiques et du développement durable	1		1	12	14	2,9
Département de l'information				2	-2	0,4
Département des opérations de maintien de la paix				113	113	23,4
Commission économique pour l'Afrique				3	3	0,6
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	1				1	0,2
Cabinet du Secrétaire général			1		1	0,2
Commission économique pour l'Asie et le Pacifique	28				28	5,8
Tribunal international pour le Rwanda				35	35	7,3
Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie	36	14		5	55	11,4
Bureau des services de conférence et services d'appui				4	4	0,8
Bureau des services de contrôle interne	5				5	1,0
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	6		1		7	1,5
Programme des Nations Unies pour l'environnement		1	7		8	1,7
Office des Nations Unies à Vienne	1		4	13	18	3,7
Bureau de la Commission spéciale				105	105	21,8
Total	8	15	88	292	482	100,0
Pourcentage	18,0	3,1	18,3	60,6	100,0	

ANNEXE VI

Note à l'intention du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Rôle et mandat du Groupe consultatif de la gestion et des finances et du Conseil de l'efficacité

1. Les informations ci-après sont fournies en réponse à une demande faite par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au sujet du rôle et du mandat du Groupe consultatif de la gestion et des finances et du Conseil de l'efficacité.

2. Le Groupe consultatif de la gestion et des finances a été créé en application de la circulaire du Secrétaire général ST/SGB/270 du 14 janvier 1994. Il est présidé par le Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion et se compose de secrétaires généraux adjoints et sous-secrétaires généraux dirigeant des services du Siège, d'un représentant du Secrétaire général et du Contrôleur. Il conseille le Secrétaire général sur les questions de politique générale pertinentes pour l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies, notamment l'élaboration et l'exécution du plan à moyen terme et du budget-programme, de façon qu'une politique de gestion cohérente et unifiée soit appliquée dans l'ensemble de l'Organisation. Il donne également des avis sur les incidences administratives et financières des décisions de l'Assemblée générale, sur le budget-programme, et sur les grandes questions de politique générale dans le domaine de la gestion et des finances qui peuvent se poser durant l'exécution du budget, ainsi que sur les améliorations à apporter au processus de planification et de budgétisation des programmes.

3. Au fil des travaux du Groupe consultatif, il s'est révélé de plus en plus nécessaire de disposer d'une capacité de planification stratégique plus solide à l'égard des questions de gestion qui se posent à l'Organisation – rôle que le Groupe pourrait également jouer. Ainsi, alors qu'il se réunissait habituellement tous les mois, le Groupe consultatif est récemment convenu de tenir deux réunions mensuelles, l'une étant consacrée à l'examen des problèmes ponctuels et courants de gestion et de finances et l'autre à l'examen des grandes questions de politique générale et à l'élaboration des directives stratégiques.

4. Le Conseil de l'efficacité a été créé en application de la circulaire ST/SGB/281 du 30 novembre 1995 pour donner des avis au Secrétaire général dans le cadre du plan de gestion pour la mise en oeuvre de son programme d'accroissement de l'efficacité. Présidé par le Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion et composé d'experts, nommés à titre personnel, du Secrétariat et de l'extérieur, le Conseil doit faire des recommandations au Secrétaire général afin que celui-ci puisse poursuivre ses efforts en vue de parvenir à des gains d'efficacité dans l'ensemble des programmes de l'Organisation. Se fondant sur les études effectuées, le Conseil doit faire des recommandations au Secrétaire général afin de réaliser les gains d'efficacité susceptibles d'être obtenus sans préjudice des activités prescrites, ainsi que des recommandations à l'intention du Secrétaire général et pour examen et

/...

notification des États Membres concernant les domaines dans lesquels les programmes prescrits donnent les moins bons résultats.

5. Les recommandations du Conseil seront transmises au Secrétaire général par le Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion, en sa qualité de Président du Conseil, par l'entremise du Groupe consultatif de la gestion et des finances. Cette procédure renforcera et élargira la capacité stratégique du Groupe consultatif.

6. Cette démarche a été appliquée avec succès pour élaborer les mesures que le Secrétaire général doit prendre face aux réductions budgétaires prescrites par l'Assemblée générale; à cet égard, les travaux du Conseil de l'efficacité ont permis au Groupe consultatif de disposer de solides éléments de départ pour pouvoir formuler des recommandations judicieuses.

ANNEXE VII

État estimatif des ressources additionnelles nécessaires pour l'exercice biennal 1996-1997^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1996	1997	Total	Document de référence de 1996
<u>Maintien de la paix et de la sécurité : résolution 41/213, annexe 1, par. 11</u>				
MICIVIH (jusqu'au 31 août 1996)	3 400	5 900	9 300	A/C.5/50/52
(du 1er septembre au 31 décembre 1996)	1 600		1 600	
MINUGUA (jusqu'au 31 décembre 1996)	21 100	28 100	49 200	A/C.5/50/53
Présence politique en El Salvador	1 100	1 200	2 300	A/C.5/50/59
Commission internationale d'enquête au Rwanda	1 000	2 300	3 300	A/C.5/50/60
Commission internationale d'enquête au Burundi	4 900	5 200	10 100	
Situation en Afghanistan		2 800	2 800	
Situation au Burundi		2 000	2 000	
Processus de paix en Amérique centrale		400	400	
Présence politique des Nations Unies au Rwanda	6 100	6 300	12 400	
Contributions du personnel correspondantes	3 900	4 600	8 500	
Total partiel	43 100	58 800	101 900	
<u>Dépenses imprévues et extraordinaires</u>				
Résolution 50/217 : Paix et sécurité	5 000	5 000	10 000	
Cour internationale de Justice	100	100	200	
Total partiel	48 200	63 900	112 100	
<u>Fonds de réserve</u>				
Autorité internationale des fonds marins		1 600	1 600	
Services à fournir à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	2 500	3 100	5 600	A/C.5/50/58
Montants estimatifs révisés (Conseil économique et social) :				
Commission des stupéfiants	300	200	500	
Commission du développement durable (Groupe des forêts)		100	100	
Contributions du personnel correspondantes		100	100	
Total partiel	2 800	5 100	7 900	
Total général	51 000	69 000	120 000	

^a Les chiffres sont arrondis à la centaine de milliers de dollars.

^b Il est possible de faire face à cette dépense par déduction sur d'autres projets relevant du chapitre 31 qui seront reportés, en plus de ceux qui sont visés dans les propositions figurant dans le document A/C.5/50/57 (voir la résolution 50/214 de l'Assemblée générale, sect.III, par. 72).
